

# CONSIGNES GENERALES SIGNALEURS

## RAPPEL

Le Slow Up se déroule de 10h00 à 18h30 environ. Les participants se déplacent sur le parcours par tous moyens autres que les véhicules ou engins motorisés. Cela signifie que toute circulation et stationnement sont interdits sur celui-ci.

Le circuit est ouvert par un véhicule du Conseil Départemental.

Outre les Pompiers, le SAMU, la Police, la Gendarmerie, la fourrière, seul est autorisé à circuler sur le circuit le médecin de garde. Il est muni d'un "laissez-passer" SLOW UP marqué "MEDECIN DE GARDE"

## 1 – MISSION GENERALE

Votre mission consiste à sécuriser le parcours du Slow Up en empêchant tous véhicules à moteur d'y circuler ou de le franchir hors les points de cisaillement tenus par des policiers (marqués "X" en vert sur le plan).

Pour ce faire, vous êtes positionnés sur le parcours ou à ses abords proches et vous avez la surveillance de barrières empêchant l'accès.

## 2 – CONSIGNES

**LE PORT DU GILET DE SECURITE QUI VOUS A ETE REMIS EST OBLIGATOIRE MEME AVEC LA CHALEUR. PORTEZ LA CASQUETTE QUI VOUS A ETE REMISE ET BUVEZ DE L'EAU POUR VOUS HYDRATER. ALIMENTEZ VOUS AVEC LES BARRES DE CEREALES.**

**Vous devez toujours être courtois** tout en étant ferme. N'oubliez pas que vous n'êtes pas policiers et que vous n'en avez pas les pouvoirs.

**NE PRENEZ AUCUN RISQUE ET EN CAS D'INCIDENT APPELEZ LE PC AU 03.88.58.85.31 OU LE RESPONSABLE SECURITE 06.49.25.30.18**

Indiquez aux automobilistes l'itinéraire à suivre pour rejoindre leur route.

**NE QUITTEZ PAS VOTRE POSTE SANS RELEVÉ OU AUTORISATION**

**EN CAS D'ACCIDENT APPELEZ LES SECOURS ET LE PC SECURITE**